



AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET
N° ____/ASMI/MINFOF/SETAT/SG/DAG/SDBM/SMA/2019 DU ____
RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LA
MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE
DE LA DELEGATION REGIONALE DES FORETS ET DE LA FAUNE DE
L'ADAMAOUA.
« en procédure d'urgence »

Financement : Budget du Fonds Commun - PSFE, Exercice 2019.

1- Dans le cadre des activités financées par le Fonds Commun-PSFE, le Ministre des Forêts et de la Faune (MINFOF), Maître d'Ouvrage, se propose de recruter un consultant individuel pouvant réaliser les prestations relatives à la maîtrise d'œuvre des travaux de construction de l'immeuble de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune de l'Adamaoua.

2- Peut faire acte de candidature, tout consultant individuel intéressé et ayant des qualifications dans le domaine des prestations sus-évoquées.

A cet effet, le Ministre des Forêts et de la Faune, Maître d'Ouvrage, invite les consultants individuels « Consultants » admissibles à manifester leur intérêt pour fournir les services décrits ci-dessus. Ceux-ci devront fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des prestations. Les critères de qualification requis sont les suivants :

- ✓ Avoir un diplôme Bac + 5 minimum (Ingénieur de Génie Civil, inscrit dans l'ordre);
- ✓ Justifier d'au moins 05 (cinq) années d'expérience avérée dans la maîtrise d'œuvre, les audits techniques ou le contrôle des travaux de Génie Civil ;
- ✓ Justifier de l'expérience dans le suivi de la mise en œuvre des ouvrages hydrauliques incluant au moins deux (02) forages et deux (02) châteaux d'eau ;
- ✓ Justifier de la capacité à apprécier la qualité des travaux électriques dont notamment les groupes électrogènes.

3- Ce projet sera financé par le Budget du Fonds Commun - PSFE, Exercice 2019.

4- Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du Code des Marchés Publics en matière de conflit d'intérêt sont applicables.

5- Les candidats doivent fournir les pièces suivantes :

- ✓ une lettre de motivation ;
- ✓ une note méthodologique démontrant la compréhension de la mission ;
- ✓ un curriculum vitae détaillé faisant ressortir les qualifications et l'expérience dans les domaines sus-évoqués;
- ✓ les copies certifiées des diplômes exigés;
- ✓ les justificatifs probants des références présentées dans le CV.

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.

6- Les dossiers seront évalués suivants les critères ci-après :

Critères éliminatoires	
Fausse déclarations/ falsifications	Oui/Non
Note inférieure à 70%	Oui/Non
Critères essentiels	
Présentation du dossier	05
Compréhension de la mission	25
Expérience dans le contrôle des travaux	70
Total	100

7- Un consultant sera choisi selon la méthode de sélection de consultant individuel telle que décrite dans le Code des Marchés Publics.

8- Les Consultants intéressés peuvent obtenir un complément d'information aux heures et jours ouvrables, au Ministère des Forêts et de la Faune, Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés) sis à l'immeuble ministériel n° 2, porte 807 Yaoundé-Cameroun.

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, au Ministère des Forêts et de la Faune, Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés) sis à l'immeuble ministériel n° 2, porte 807 Yaoundé-Cameroun, aux heures ouvrables au plus tard le _____ à 12 heures précises, heure locale, et devront comporter la mention suivante :

«Avis de Sollicitation de Manifestation d'Intérêt
n° 2 /ASMI/MINFOF/SETAT/SG/DAG/SDBM/SMA/2019 du _____


Relatif à la maîtrise d'œuvre des travaux de construction de l'immeuble de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune de l'Adamaoua»

Fait à Yaoundé, le _____

LE MINISTRE DES FORETS ET DE LA FAUNE

Ampliations :

- ARMP ;
- Journal des Marchés ;
- Affichage ;
- Chrono/Archives.



Jules Doré Ndongo